CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST
DELIBERATION

N° 29

Séance du 03/06/2017

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 38
Présents : 21
Nombre de suffrages : 21

Date de convocation
27/05/2017

Date d'affichage
03/06/2017

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

../../....

PREFECTURE DE MAYOTTE
REÇU LE 0 8 JUIN 2017
D.R.C.L

L'an 2017, le 03 juin à 09h00, l'Assemblée Délibérante de la COMMUNAUTEDE COMMUNE DU CENTRE-OUEST, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANTOYISSA Zaïnoudine.

Etaient présents :
M. ABDOU Mikidachi, M. AHMED-COMBO Ali, M. ANTOYISSA Zaïnoudine, M. ATTOUMANI Issoufi, Mme BAMANA Anchya, M. HAMADA Dahalane Patrick, M. HAMIDOU Mouhamadi Ali, M. HAROUNA Zaidani, M. IBRAHIMA SAID Maanrifa, M. KAMARDINE Mansour, M. HAROUNA Attoumani, M. MADI Saïd, Mme MAHADI Salima, Mme MADI ASSANI Binti, Mme MADI MARI Moissoukari, M. MROIVILI Mouhamadi Moindjié, M. YOUSSOUFOU Soulaïmana, Mme BACAR Inchati Solihi, M. HAIDAR Mohamed El-Amine, M. MIKIDADI Madihali, et Mme ALI Fatima.

Procuration(s) : Néant.

Etai(ent) absent(s) :
M. ANTOINE Ibrahim Salim, M. ABDALLAH Saïd, Mme ABDOU-MADI Sandati, Mme AHMED Fatima, M. ALI-MALLOU ASSANI Assani, Mme CHANFI Dahabia, Mme MAHAMOUDOU Laouia, Mme MASSIALA Sadanati, Mme MROIVILI Amina, Moilim, Mme MVOULANA Chakila Laila, Mme DOUKAINI Kamaria, M. SAID Mohamed, Mme SAINDOU Dhoirifia, M. MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, M. MATTOIR Abdullah et Mme AHMED Aïda..

Etai(ent) excusé(s) :
Mme ABDOU COLO Nassuhati (accouchement).

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BAMANA Anchya.

Objet : Demande de subvention pour le projet d'amélioration des connaissances des aléas sur certains sites.

Dans le cadre de l'élaboration des Plans de Prévention des Risques Naturels, les communes de l'intercommunalité qui le souhaitent peuvent faire réaliser sur des secteurs précis représentant des enjeux stratégiques (de l'ordre de quelques hectares) des études complémentaires de précision de l'aléa inondation et/ou mouvement de terrain par un bureau d'études spécialisé. Ces études devront s'appuyer, à l'échelle des projets envisagés et des bassins de risque associés, sur une amélioration des connaissances au travers notamment de visites de terrain, d'investigations géotechniques et/ou topographiques et/ou de modélisations hydrauliques. Ces études ne garantissent pas que le résultat final aboutira à une modification favorable de l'aléa mais permettre la précision de la caractérisation de l'aléa et donc l'avancée du projet ciblé sur le site.

Après, recensement auprès des communes (et suite aux retours des communes intéressés), et suite à la consultation des maitrise d'ouvrage externes (Vice-Rectorat, DEAL…), la communauté des communes du centre-ouest propose les sites suivants, hiérarchisés par ordre de priorité :

Description	MOA	Lieux	Aléas ciblés	
			Type	Intensité actuelle
Lotissement Sohoa	Mairie	Chiconi	Ruissellement urbain	Moyen
			Inondation par débordement cours d'eau	Fort
			Zones de propagation de blocs / versant libérant des blocs	Moyen
			Érosion	Moyen et fort
Lotissement Ourini	Mairie	Chiconi	Ruissellement urbain	Moyen
			Inondation par débordement cours d'eau	Fort
			Zones de glissements	Moyen et une petite partie fort
			Érosion	Moyen et fort
Lycée du Nord à Chembenyoumba.	VR	Mtsangamouji	Inondation par débordement cours d'eau	Fort
			Zones de glissements	Moyen
Lycée du Nord à Combani / Archives Départementales et Centre Régional de Recherche et de Documentation Scientifique	VR - CD	Tsingoni	Zones de glissements	Moyen
			Érosion	Moyen et fort
Lotissement Miboukini	Mairie	Tsingoni	Zones de glissements	Moyen
			Érosion	Moyen
			Inondation par débordement cours d'eau	Moyen et fort
Internat du lycée Professionnel Agricole de Coconi.	LPA	Ouangani	Inondation par débordement cours d'eau	Fort
			Zones de glissements	Moyen
Collège de Sada	VR	Sada	Érosion	Moyen
			Zones de glissements	Moyen, modéré et petite partie forte
			Inondation par débordement cours d'eau	Une petite partie forte
Extension du lycée de Sada	VR	Sada	Zones de glissements	Moyen

PREFECTURE DE MAYOTTE
REÇU LE 08 JUIN 2017
D.R.C.L

Plan de financement estimé

Études	Dépense	Recette		
Lotissement Sohoa	10 000 €	CPER	8 000 €	80%
		CCCO	2 000 €	20%
Lotissement Ourini	10 000 €	CPER	8 000 €	80%
		CCCO	2 000 €	20%
Lycée du Nord à Chembenyoumba.	19 050 €	CPER	15 240 €	80%
		Vice-Rectorat	3 810 €	20%
Lycée du Nord à Combani / Archives Départementales et Centre Régional de Recherche et de Documentation Scientifique	6 970 €	CPER	5 576 €	80%
		Vice-Rectorat	1 394 €	20%
Lotissement Miboukini	18 780 €	CPER	15 024 €	80%
		CCCO	3 756 €	20%
Internat du lycée Professionnel Agricole de Coconi.	18 970 €	CPER	15 176 €	80%
		CCCO	3 794 €	20%
Collège de Sada	23 100 €	CPER	18 480 €	80%
		Vice-Rectorat	4 620 €	20%
Extension du lycée de Sada	8 670 €	CPER	6 936 €	80%
		Vice-Rectorat	1 734 €	20%

Total	**115 540 €**	**Demande CPER**	**92 432 €**	**80%**
		CCCO	**11 550 €**	**10%**
		Vice-Rectorat	**11 558 €**	**10%**
		Total	**115 540 €**	**100%**

Ainsi, Monsieur le Président considérant l'intérêt de ces études complémentaires pour l'avancée de projets d'importance pour l'intercommunalité demande au conseil communautaire d'adopter la délibération approuvant les demandes de subvention dans le cadre de l'appel à projets complémentarité PPRN et auprès du Vice-Rectorat.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

- Valide le projet d'amélioration de la connaissance des aléas sur les 8 sites, et autorise le Président à solliciter une subvention auprès de la Préfecture d'un montant de 92 432 € et du Vice-Rectorat d'un montant de 11 558 € pour tous les sites, pouvant être traités de manière indépendante.
- Autorise le Président à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette présente délibération.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à TSINGONI, le 03/06/2017
Le Président, **M. ANTOYISSA Zaïnoudine**

PREFECTURE DE MAYOTTE
REÇU LE 08 JUIN 2017
D.R.C.L

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST